

Machine de travail (Véhicule spéc.) +) GROVE RT 60 ch 5348 05

MOYENS D'IDENTIFICATION "RT 60" devant le No du châssis et sur plaquette du constructeur à gauche, dans la cabine, sur la porte

Numéro du châssis frappé à l'AV, à gauche, en haut vers le marchepied  
 Signe d'identification du moteur frappé "3160" à droite, à l'arrière, sur le bloc-cylindres (importateur)  
 Constructeur GROVE Manufacturing Company (USA) Importateur Franz Stirnimann AG, Olten

CHASSIS	Nombre d'essieux 2	Nombre de roues 4	Entraînement toutes roues	MOTEUR	Genre V-8 90°	Temps 4
	Direction Orbitrol (++)	Assistance hydraulique	(++)		Marque CATERPILLAR	Carbur. D
	Frein de service air comprimé, 2 circ.exp.interne,toutes roues *				Type 3160	
	Frein auxiliaire à ressort,exp.int.	Ralentisseur			Position arrière	Nombre cyl. 8
	Frein stationn. s.toutes roues *)	Frein pr. rem.			Alésage 114,3	Course 127
	Transmission automatique + inverseur	Nombre vit. 2 x 3			Cylindr. 10420 cm³	CV-Import 53,07
	Blocage differ. -	Crochet rem. -	Vitesse max. 36 km/h		CV-puiss. 190 (BHP) à 2500 t/m	

CARROSSERIE	Forme grue (télescope) (***)	Nombre portes 2		Refroidissement eau
	Toit ouvert			Bruit 83 dB (A) à 2660 t/m
	Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu ; AR ; Places debout			Amortissement bruit 2/605xØ 200 **
				Bacharach 2,5

DIMENSIONS	Vole	AV 1970	AR 1970
	Diam. braquage	G 18,4	DR 18,2
Empattement	2900		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	***)		
Largeur	2450		
Hauteur	3400		
Porte à faux	AV ***)		
	AR 1900		
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	selon le véhicule			***)
Charge util.				
Total	selon le véhicule			***)
Garantie fabr.	13154		13154	24000
Dimens. pneus	16.00-25 24 PR			
Charge p. essieu	12400 (6,75)			
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				kg
Variante de pneus:	16.00-25 28PR			

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/HELLA K 1003/ K 11107/ K 21044 (A 2076/

Feux de croisement id. Feux de position 2/SAW( 77

Feux de gabarit 1/SAW A 2076/77 à l'AV de la grue

Avertisseur 1/BOSCH O 322 020 06 100 (dBA)

Essuie-glace 1/électrique Lave-glace -

Feux arrières 2/SAW A 3069 Catadioptrés AR+latér. I(E)

Feux stop 2/SAW A 3069 Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 1/séparé Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/ extér.s.pare-boue Indic. vitesse -

Indic. direction clign. 6/ disposition IV

AV SAW A 2081 latér. HELLA K AR SAW A 3069

Avert. clign. - / Lampes de travail 2/ sur cabine

Cale d'arrêt: 400 x 300 x 230 mm

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Machine de travail (Vhc.sp.)

Marque & type GROVE RT 60

Homologation n° CH 5348 05

Forme de la carr. grue (télescope)

Places ass. : Total 1 (1 avant)

Poids à vide sel.pesage Carburant D

Charge utile CV 53,07

Poids total sel.pesage Cylindrée 10420 cm<sup>3</sup>

Poids de l'ensemble

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = RT 60 21'758

- + ) Véhicule spécial: porte à faux AV et poids total
- ++ ) Entraînement : sur toutes les roues, les roues AR étant déclenchables
- +++ ) Direction : pour courses de transfert, direction seulement sur les roues AV; position normale des roues AR indiquée par témoin lumineux.
- \* ) Frein de service: cylindres AV=∅ 150mm/ AR= ∅ 140mm; l' soupape de relais par essieu; conduite double à air comprimé par cylindre.
- Frein à ressort : pression par circuit AV; libération par circuit AR, par poussoir; mécanique par vis.

Essais de décélérations avec 23'600 kg

- \*\* ) Insonorisation : tout le compartiment du moteur y compris les fentes d'aération latérales et avant tapissés de matériel antibruit.

Voir fiche complémentaire I

Remplace FH CH 5348 05 du 10.9.73  
poids garantis sur les essieux

Olten, 18.1. / Aarau, 26.7. / Bellach, 30.7. / 10.9.73

(6.11.73)

Machine de travail  
(Vhc.spécial)

G R O V E

R T 6 0

CH 5348 05

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

\*\*\*) Longueur totale, porte à faux avant et poids doivent être relevés à l'immatriculation  
(Pour la flèche en 4 parties un lest complémentaire est exigé à l'arrière)

§) Les pattes d'appui sont assurées par des soupapes de blocage.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- surveillance par personne auxiliaire ou par bonne visibilité au moyen de 2 miroirs d'angles
- marquage jaune/noir à l'avant et à l'arrière, sur toute la largeur du véhicule, de chaque côté sur la flèche et sur le crochet
- le crochet doit être fixé et assuré
- la tourelle doit être assurée
- lors de courses de transfert, la cabine de la grue doit rester inoccupée.